

# Un nouvel outil : le guide sur la protection respiratoire



Sylvie Bédard  
sbedard@asstsas.qc.ca

**Lors de l'analyse de risques à un poste de travail, des produits chimiques pouvant se retrouver dans l'air ont été identifiés. Le port d'un appareil de protection respiratoire (APR) est envisagé. Comment procéder pour la suite ?**

L'utilisation d'un produit chimique n'entraîne pas systématiquement le port d'un APR. Une analyse de la situation doit être effectuée, selon une démarche précise, par une personne déjà sensibilisée à la question. L'objectif est d'évaluer la quantité du produit présente dans l'air, de vérifier si elle représente un danger pour la santé et d'identifier les moyens pouvant réduire l'exposition. Dans certains cas, cette démarche se conclut par la recommandation d'une protection respiratoire.

Le *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* (RSST) comporte des articles sur la protection respiratoire. Il y est précisé que porter un APR en milieu de travail doit se faire en respectant la norme CSA Z94.4 *Choix, utilisation et entretien des appareils de protection respiratoire*, publiée en 2011<sup>1</sup>. Cette norme précise les composantes d'un programme de protection respiratoire. Elle comprend la définition des rôles et responsabilités des différents acteurs concernés et les activités à réaliser afin d'assurer une protection adéquate contre des contaminants de l'air, qu'ils soient chimiques ou biologiques.

## Un nouveau guide

L'IRSST et la CNESST ont publié un document simplifié et illustré : *Guide sur la protection respiratoire*<sup>2</sup>. Il décrit les composantes d'un programme de protection respiratoire. C'est un ouvrage utile lorsqu'on souhaite évaluer la nécessité d'une protection respiratoire contre un risque chimique et s'assurer de procéder sans rien oublier. Voici des exemples de réponses qu'on y retrouve.

### COMMENT DÉTERMINER S'IL FAUT UNE PROTECTION RESPIRATOIRE POUR UN CONTAMINANT CHIMIQUE DE L'AIR DONNÉ ?

Il s'agit d'une étape critique qui repose sur une démarche d'évaluation des risques détaillée. Elle doit être conduite avec le soutien d'une personne qualifiée en hygiène du travail. Le guide présente un organigramme décisionnel avec des exemples de situations complexes lorsque plusieurs contaminants sont présents simultanément. Au terme de l'exercice, on aura déterminé s'il fallait ou pas un APR. Dans l'affirmative, des précisions sur le type d'APR à utiliser sont indiquées.

Une collecte d'informations préalable est nécessaire pour utiliser l'organigramme. Il s'agit de documenter la situation réelle de travail et la nature de l'exposition au contaminant. Il faut connaître toutes les tâches impliquant ce produit, le mode d'utilisation, l'état physique du produit (gaz, vapeur, aérosol solide ou aérosol liquide), les autres produits utilisés (s'il y a lieu) qui ont des effets semblables sur la santé, la concentration d'oxygène dans l'air (critique dans certaines situations) et les paramètres physiques d'ambiance (ex. : température, humidité).

D'autres sources d'information doivent être consultées pour cheminer dans l'organigramme : 1) les évaluations environnementales déjà réalisées pour quantifier le contaminant dans l'air ; 2) l'annexe I du RSST afin de vérifier si les quantités mesurées dans l'air excèdent la limite d'exposition admissible à respecter ; 3) les fiches de données de sécurité du fournisseur et celles du répertoire toxicologique de la CNESST.

### QUE DOIT COMPRENDRE LE PROGRAMME DE PROTECTION RESPIRATOIRE ?

- La définition des rôles et responsabilités de l'employeur et de l'utilisateur d'un APR, mais aussi d'autres acteurs : l'administrateur du programme sur qui repose toute la gestion de la protection respiratoire, le superviseur en charge du suivi sur le port adéquat des APR, le comité de santé et de sécurité, les autres intervenants, dont l'ajusteur qui procède aux essais d'ajustement
- La démarche d'évaluation des risques par inhalation
- La sélection des APR, avec un ensemble de photos présentant les différentes catégories d'appareils, leur mode de fonctionnement et des précisions sur les différents filtres (N, R, P ou HEPA; 95, 99, 100) ou les cartouches
- La formation pour comprendre l'utilité de l'APR, les conditions d'utilisation et les exigences d'entretien
- La surveillance de la santé des utilisateurs avec des exemples de formulaire pour évaluer l'aptitude à porter un APR
- Les essais d'ajustement
- Les règles d'utilisation des APR (vérification de l'étanchéité, temps de service des éléments d'épuration, nettoyage, entretien, inspection et entreposage)
- La tenue des registres de chaque composante du programme
- L'évaluation périodique des composantes du programme

### COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL CONSERVER LES DIFFÉRENTS REGISTRES PRÉVUS AU PROGRAMME ?

Le guide précise que la documentation doit être conservée pendant dix ans. Cela inclut notamment les coordonnées des responsables, les évaluations de risques, les procédures pour choisir les APR, les personnes formées, les essais d'ajustement (détaillant entre autres qui les a menés, comment, à quelles dates, avec quels APR, selon quelle méthode), les procédures d'entretien.

### FAUT-IL INSPECTER TOUS LES APR ?

Tout utilisateur d'APR doit inspecter son appareil avant d'entrer dans une zone à risque. L'inspection est plus complexe pour les modèles réutilisables, car ils ont davantage de composantes que les APR à usage unique. Cette inspection est d'autant critique que l'APR réutilisable doit être démonté périodiquement pour un nettoyage complet. Une liste d'éléments à inspecter avant d'entrer dans une zone à risque est présentée dans le guide.

## Recommander le port d'un APR ne s'improvise pas.

### Un outil précieux

Il arrive que les mesures de prévention, comme l'élimination à la source du produit, son remplacement par un produit moins toxique, l'installation d'une ventilation par extraction, la révision des procédures de travail, la formation des travailleurs, ne suffisent pas à réduire les risques à la santé. La protection respiratoire s'avère alors nécessaire. Recommander le port d'un APR ne s'improvise pas. La norme CSA Z94.4-11 *Choix, utilisation et entretien des appareils de protection respiratoire* doit être respectée. Pour ce faire, le *Guide sur la protection respiratoire* s'avère un outil précieux. ■

### RÉFÉRENCES

1. Pour un survol de la norme et des dernières modifications au RSST en matière de protection respiratoire, consultez l'article suivant : LeQuoc, S. (2021). Appareils de protection respiratoire : changements réglementaires, *OP*, 44(4), 8-9.
2. Ouellet, C. et Labrecque, C. (2022). *Guide sur la protection respiratoire* (Guide n° RG-1123-fr). Montréal, QC: IRSST. <https://www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/RG-1123-fr.pdf?v=2023-01-20>

